

X. Y. ZEP

BULLETIN DU CENTRE ALAIN SAVARY

décembre 1998 (4 NUMÉROS PAR AN)

n° 4

SOMMAIRE

Éditorial

Zoom

AU NORD, IL Y AVAIT
LES CORONS...

Recherche

ENSEIGNER LES MATHÉMATIQUES
EN ZEP

Ressources

DU NOUVEAU SUR INTERNET

BRÈVES

- DERNIÈRES publications
- Outils
- Multimédia
- Colloques
- RÉGLEMENTATION

Boussole

LES TEXTES publiés AU B.O.
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
DURANT L'ÉTÉ

Dossier

LES INTERRUPTIONS PRÉCOCES
D'ÉTUDES

- POUR EN SAVOIR plus

« Il y aura encore du pain sur la planche après le 5 juin », écrivions-nous ici même quelques jours avant les Assises nationales ZEP de Rouen. Celles-ci sont maintenant derrière nous, de même que les Forums académiques qui les ont précédées. Chacun y a trouvé matière à satisfaction ou à mécontentement, a pu y apprécier tel moment ou telle intervention et déplorer tel ou telle autre, en est revenu encouragé ou déçu, enrichi ou frustré. Les rencontres et les échanges, formels et informels y ont été nombreux, voire parfois vifs. Expériences et points de vue d'enseignants, de responsables administratifs, de chercheurs, d'élus et de partenaires de l'École ont pu se confronter, et les uns et les autres ont pu entendre les responsables gouvernementaux définir et exposer quelles étaient leurs options et leurs priorités pour la politique ZEP et, plus largement, pour l'avenir de notre système éducatif.

Quel que soit le bilan que chacun tire de ces Forums et Assises, reste à faire – et c'est la responsabilité de chacun – qu'ils ne soient pas un aboutissement, mais un point de départ, comme le rappelait Anne-Marie Chartier, au nom du Comité de pilotage, lors de la dernière séance plénière des Assises. De ce point de vue, bien des questions, bien des problèmes demeurent. Comme cela avait été annoncé en juin, la circulaire parue en juillet demande aux Recteurs de mettre en place des Réseaux d'éducation prioritaire et d'établir avec ceux-ci un contrat de réussite. Ces deux notions recouvrent encore bien des incertitudes, et nombreux sont les acteurs de la politique ZEP qui se demandent ce qu'ils doivent et peuvent en attendre. Au-delà de la terminologie, elles nécessitent encore un important travail d'élaboration, mais aussi d'orientation et de pilotage, et ce à chacun des échelons de notre système éducatif.

Les équipes et responsables ZEP ont souffert tout autant du sentiment d'être livrés à eux-mêmes pour faire face aux difficultés qu'ils rencontrent, que de celui d'avoir à faire à des prescriptions et des modes de pilotage ou d'évaluation bureaucratiques. Ils ont besoin d'instances et d'outils de pilotage et d'évaluation qui leur servent à réguler leurs actions et à améliorer le quotidien de l'expérience scolaire et des apprentissages des élèves qui leur sont confiés. Ils ont besoin de temps, de lieux et de ressources – méthodologiques, conceptuelles et humaines – pour échanger et travailler collectivement, au sein comme en dehors de leurs écoles ou établissements, de leurs zones ou réseaux, pour analyser ensemble leurs avancées et leurs difficultés, pour cultiver ensemble l'exigence de lucidité sans laquelle nul travail collectif ne saurait être durablement fructueux. Ils ont besoin de pouvoir échanger et capitaliser leurs savoir-faire, et de les confronter avec les acquis et les interrogations de la recherche. Ils ont besoin, pour ce faire, non seulement d'actions de formation mais de dispositifs de suivi et d'accompagnement.

Des milliers de personnes se sont mobilisées pour la relance des ZEP dans le cadre des Forums académiques et des Assises nationales et de leur préparation. Il est essentiel, pour l'avenir des ZEP et, au-delà, pour la démocratisation de notre système éducatif, que cette mobilisation ne retombe pas, qu'elle puisse se nourrir en énergie, en perspectives et en moyens de travail. Telle est la responsabilité de tous, acteurs et responsables de ZEP, instances ministérielles, comités de pilotage académiques ou départementaux, centres de ressources, etc. Pour sa part, le Centre Alain Savary entend bien jouer tout son rôle et apporter sa pierre au travail collectif.

Jean-Yves ROCHEX,
Université Paris VIII

